

Grand Poitiers Communauté urbaine

Chauvigny

	Matin	Après-midi
LUNDI	Fermé	13h30 - 17h*
MARDI	9h - 12h	13h30 - 17h*
MERCREDI	9h - 12h	13h30 - 17h*
JEUDI	9h - 12h	13h30 - 17h*
 VENDREDI	9h - 12h	13h30 - 17h*
SAMEDI	9h - 12h	13h30 - 17h*
DIMANCHE	Fermé	Fermé

*18h du 1^{er} au avril au 31 octobre

Se présenter 15 minutes avant la fermeture de la déchetterie.

Jours fériés

La déchetterie est fermée les jours fériés.

Les déchets

Les déchets acceptés

- > Végétaux
- > Réemploi : meubles et matelas réutilisables
- > Meubles et matelas hors d'usage
- > Encombrants
- > Gravats : pierre, terre, parpaing, céramique...
- > Métaux
- > Cartons
- > Bois
- > Verre
- > Papier
- > Batteries (voiture excepté électrique)
- > Piles et accumulateurs
- > Appareils électriques
- > Huile alimentaire
- > Huile de vidange
- > Déchets dangereux liste des produits concernés
[ici \(https://www.ecodds.com/detenteur-de-dechets-chimiques/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/\)](https://www.ecodds.com/detenteur-de-dechets-chimiques/tout-savoir-sur-les-dechets-chimiques/)
- > Ampoules, néons
- > Pneus (sous conditions, voir ci-dessous)
- > Polystyrène
- > Plastiques durs : jouets en plastique, pots de fleur, bassines...
- > Cartouches d'encre
- > Radiographies
- > Textile et chaussures

Conditions pour le dépôt des pneus

Les pneus des véhicules de tourisme ou de motos des particuliers sont acceptés à la déchetterie de Chauvigny, à condition qu'ils soient **entiers, propres et non jantés**.

Les déchets refusés

Appareils thermiques

Ces déchets sont repris dans les déchetteries de :

- > [Fontaine-le-Comte](#)
- > [Ligugé](#)
- > [Lusignan](#)
- > [Migné-Auxances](#)
- > [Poitiers - Bois d'Amour](#)
- > [Poitiers - Saint-Éloi](#)
- > [Saint-Georges-lès-Baillargeaux](#)
- > [Saint-Julien-l'Ars](#)

Amiante

Ce déchet est repris sous condition dans la déchetterie de [Migné-Auxances](#)

Ordures ménagères

Les ordures ménagères sont à déposer dans le bac noir ; retrouvez les jours de collecte de votre commune

[ici](#)

Cadavres d'animaux

Vous pouvez retrouver des informations

Bouteilles de gaz

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre, même si vous n'avez plus de contrat ; vous pouvez retrouver un repreneur

[ici](https://www.francegazliquides.fr/)

Flacons sous pression (hélium, protoxyde d'azote, cartouches Soda Stream)

<https://www.grandpoitiers.fr/mes-dechets/dechetteries/chauvigny?>

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

Produits pharmaceutiques, médicaments

Ces déchets sont à rapporter en pharmacie, retrouvez plus d'informations

[ici \(https://www.cyclamed.org/comment-trier/\)](https://www.cyclamed.org/comment-trier/)

Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)

Vous pouvez retrouver un point de collecte

[ici \(https://www.dastri.fr/\)](https://www.dastri.fr/)

Fusées de détresse

Vous pouvez retrouver un point de collecte

[ici \(https://www.pyreo.fr/\)](https://www.pyreo.fr/)

Extincteurs

Votre revendeur est dans l'obligation de les reprendre.

Panneaux photovoltaïques

Vous pouvez retrouver un point de collecte

[ici \(https://www.soren.eco/\)](https://www.soren.eco/)

Armes et munitions

Vous pouvez vous rapprocher des services de Gendarmerie ou d'un armurier.

Déchets professionnels


Ces déchets sont repris dans les déchetteries acceptant les Professionnels. Plus d'informations [ici](#)

Se rendre à la déchetterie

Contact

Direction Déchets et Economie circulaire

Du lundi au vendredi 8h30-12h30

 [05 49 52 37 98](tel:0549523798)

 [Courriel](#)

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30